

**La Principale**

Téléphone  
02 98 26 62 78

Mél.  
Ce.0290053a  
@ac-rennes.fr

6 place Pierre Cloarec  
29190 PLEYBEN

Site internet  
de l'académie de rennes  
[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

## Objet de la consultation : Voyage scolaire en Espagne

Marché public à procédure adaptée (articles 26,28 et 40 du code des marchés publics-CMP)

Pouvoir adjudicateur : Principale du collège Louis Hémon à Pleyben

Personne responsable de l'exécution du marché : gestionnaire

Comptable assignataire des paiements : Agent comptable du lycée de l'Aulne Châteaulin

Règlement de la consultation :

Article 1 : la consultation porte sur l'organisation d'un voyage scolaire à Barcelone en Espagne du lundi 25 mars 2019 au samedi 30 mars 2019.

Les candidats sont invités à faire une offre en prévoyant et détaillant l'intégralité des prestations prévues dans l'article 6

Article 2 : le marché sera passé sous une forme adaptée en application des articles 28 et 40 du CMP

Article 3 : le marché est régi par les dispositions du présent document.

Article 4 : le marché est constitué d'un lot unique.

Article 5 : les offres seront présentées sous forme de devis détaillés selon le descriptif des besoins fournis à l'article 6, accompagné de la description des services associés. Un modèle de contrat devra être joint au devis.

Article 6 : description des besoins.

Niveau : 4èmes

Nb d'élèves : 67

Nb d'accompagnateurs : 6 adultes

Destination : BARCELONE

Date : du 25 mars au 30 mars 2019

Mode de transport : autocar de tourisme

Hébergement : en familles dans un rayon raisonnable

Repas à partir du petit déjeuner le 2<sup>ème</sup> jour au matin au dernier jour

Visites souhaitées :

- Visite du Quartier gothique
- Visite du port et découverte des embarcations du type « golondrinas »
- Sagrada familia
- Visite de la casa Mila
- Visite du parc Güell
- Visite de la Bocqueria découverte culinaire
- Musée d'histoire de la Catalogne
- Spectacle de Flamenco
- Option selon tarif : Musée du Barça et du stade de football camp Nou
- Visites libres de proposition si l'option camp Nou n'est pas retenue.

Article 7 : conditions d'annulation

- Individuelles (désistements) : préciser les conditions d'annulation et/ou de permutation des personnes participant au voyage et si vous proposez une assurance annulation.
- -groupe (décision ministérielle) : préciser les conditions particulières de report ou d'annulation et si vous proposez une assurance annulation.

Article 8 : à notre demande, le candidat retenu devra fournir le DUME (document de Marché unique européen)

Article 9 :

Les prix sont fermes pour la durée du marché

Ils s'entendent TTC

Le prix du séjour sera indiqué par participant et n'excèdera pas 395 € par personne assurance annulation individuelle comprise.

Pas de propositions faisant apparaître un prix par élève et des gratuités accompagnateurs.

Article 10 : le paiement se fera exclusivement par mandat administratif, sur présentation d'une facture accompagnée d'un RIB

Il sera possible de verser des acomptes dans la limite des 70% de la totalité de la prestation, le solde sera versé après service fait.

Merci de préciser le détail du versement des acomptes.

Article 11 : offre publiée le 15/10/2018 sur le site internet AJI ([www.aji-france.com](http://www.aji-france.com))

Article 12 : critères de sélection des offres

Chaque offre sera évaluée selon les critères suivants

Qualité des services assurés : 40%

Prix des prestations : 60 %

Article 13 : réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée au 2 novembre 2018 à minuit.

Les offres pourront :

-soit être reçues par voie postale au collège Louis Hémon – 6 place Pierre Cloarec- BP 16 – 29190 PLEYBEN, à l'attention de la gestionnaire de l'établissement ;

-soit envoyées par mail à « ce.0290053a@ac-rennes.fr » en veillant à demander un accusé réception du message électronique.

-soit déposées sur le site AJI

Tous les documents seront signés par une personne dont les noms et qualité seront clairement identifiés et qui sera habilitée à engager le soumissionnaire.

La Principale



## Déclaration du candidat

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché à ses torts exclusifs ou ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du code des marchés publics

Le candidat atteste sur l'honneur (article 43 et 46 du CMP) :

- Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions listées au 8-1° de l'ordonnance du 6 juin 2005, escroquerie, abus de confiance, corruption de fonctionnaires, blanchiment, etc....) ;
- Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9 et L324-10 (travail dissimulé), L341-6 (travail clandestin), L125-1 et L125-3 (marchandage et prêt illégal de main d'oeuvre) du code du travail ;
- Ne pas être en état de liquidation judiciaire, en faillite personnelle ou être habilité à poursuivre mes activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- Avoir souscrit les déclarations m'incombant en matière fiscale et sociale ou avoir acquitté les impôts et les cotisations exigibles au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation ;
- Avoir souscrit la déclaration annuelle d'emploi de travailleurs handicapés ou à défaut avoir versé la contribution au fonds de développement pour l'insertion professionnelle des handicapés (art L.323-8-2, L.323-8-5, du code du travail – cas des personnes assujetties à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés Art L.323-1 du code du travail).

Nom, Prénom, signature

## Acte d'engagement

Je soussigné (nom, prénom) .....

Agissant au nom et pour le compte de l'entreprise.....

.....

Domicilié :

N° de téléphone :

E-mail :

Ayant mon siège social à :

Numéro d'immatriculation INSEE

ayant pris connaissance du présent document que j'accepte sans modification ni réserves :

- 1) m'engage à exécuter les prestations objet du marché, détaillées au présent document et dans son annexe « Projet à chiffrer » au prix mentionné dans le document annexé.
- 2) affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ne pas tomber à titre personnel ou au titre de l'entreprise ou de la société que je représente, sous le coup de l'interdiction découlant de l'article modifié de la loi 52-401 du 14 avril 1952
- 3) note que la référence de ce marché notamment pour la transmission dématérialisée des factures est la suivante Voyage à Barcelone
- 4) demande que les sommes dues au titre du présent marché soient portées au crédit du compte suivant (*porter le N° complet et joindre un RIB IBAN code BIC*).....

.....

.....

A .....le

*Lu et approuvé*

**Le prestataire**

*(Signature et cachet)*

**Acceptation de l'offre par le représentant du collège Louis Hémon**

**A Pleyben, le**

**La Principale**

**Anne Delissnyder**